

A FLEUR DE PIERRE

Société par Actions Simplifiée (SAS)

au capital de 5 000 euros

Siège social : Lieu Dit Mathieu

Société en cours d'immatriculation au RCS CAHORS

Les soussignés :

- Monsieur Bruno SARTORY, né le 11 octobre 1974 à Meaux (77100), de nationalité Française,

- Madame Karine SARTORY, Née le 4 février 1977 à Champigny Sur Marne (94500), de nationalité Française,

Demeurant ensemble à Villenoy (77124) 14, résidence de la Madeleine.

Se sont réunis à l'issue de la signature des statuts de la Société pour désigner d'un commun accord le Président de la société, conformément aux dispositions statutaires.

A cet effet ils ont convenu ce qui suit :

Les soussignés nomment en qualité de Président de la Société pour une durée indéterminée :

Monsieur Bruno SARTORY

Qui déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées.

Et qui affirme n'être frappé d'aucune incapacité, interdiction ou déchéance susceptible de l'empêcher d'exercer ce mandat.

Le Président exercera ses fonctions dans le cadre des dispositions légales et réglementaires et conformément aux dispositions statutaires.

Le Président percevra une rémunération mensuelle pour son mandat de 2 000 euros Nets à compter du 1^{er} avril 2026.

En outre, il aura droit au remboursement de ses frais de représentation et déplacements sur justificatifs.

Fait à Villenoy, le 30 novembre 2025

Monsieur Bruno SARTORY

Lu et approuvé

Bon pour acceptation

de la fonction de Président

*Lu et approuvé
Bon pour acceptation
de la fonction de Président*



Madame Karine SARTORY

Lu et approuvé

Lu et approuvé
